



Harcèlement : questions sur la procédure

Par **F.Bay**, le **10/12/2020** à **23:19**

Bonjour,

Je souhaiterais SVP avoir votre avis sur ma situation avant de savoir comment procéder pour la suite et si je dois prendre un avocat ;

J'ai rencontré une femme il y'a 3 ans lorsque j'étais étudiant, l'histoire n'a pas duré longtemps. De son côté elle était également étudiante dans un autre établissement. Après notre rupture j'ai subi un véritable harcèlement quasi quotidien qui s'est mélangé à des menaces et à de la diffamation : sur les réseaux sociaux, en allant parler physiquement à mes proches, en venant à la sortie de la fac ou encore en appelant des amis à moi.

Ce harcèlement dure depuis 3 ans et je souhaite aujourd'hui déposer plainte face à la situation qui ne cesse de se détériorer. Je suis profondément inquiet par ce qu'elle pourrait faire, que ce soit par le harcèlement ou encore par une agression physique envers moi ou mes amis.

Mes questions sont les suivantes :

Dans la procédure judiciaire, je peux faire témoigner plusieurs personnes, or beaucoup ont peur d'elle et des conséquences. Les témoins peuvent-ils être anonymes ?

De même, si elle apprend qu'une plainte a été déposée, j'ai peur qu'elle accentue son harcèlement et me diffame notamment sur les réseaux sociaux ou en continuant à appeler mes amis qui n'en peuvent plus. Est-il possible de lui interdire de continuer ses agissements le temps que l'enquête avance ?

Merci pour vos retours.

Cdt

F.B